

ATELIER 12

Les services de la ville ont tout mis en œuvre pour accueillir les élèves dans des conditions sanitaires adaptées à la sécurité de tous.

Voici le protocole à suivre impérativement :

Vous devez obligatoirement vous munir d'un masque.

Entrée des cours et stages :

- Les élèves et leurs accompagnateurs doivent **attendre à l'extérieur du bâtiment** en respectant les distanciations indiquées par le marquage au sol.
- Le professeur viendra chercher l'élève à l'heure précise du cours.
- **Seuls les élèves sont autorisés à entrer**, les accompagnateurs (sauf cas particuliers accordés par le professeur) sont priés d'attendre à l'extérieur.

Circulation dans le lieu :

- **L'entrée dans le bâtiment est individuelle** : une personne après l'autre.
- **Le port du masque est obligatoire dans le bâtiment.**
- Se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie du bâtiment (gel hydroalcoolique mis à disposition).
- Distance de sécurité d'1 m. minimum à maintenir entre chaque personne.
- Privilégier les escaliers, si besoin, une seule personne dans l'ascenseur
- Réduire le plus possible les contacts avec les murs, portes et autres matériels partagés.

Sortie des cours :

Pour les élèves mineurs n'ayant pas l'autorisation de sortie, l'accompagnateur doit attendre à l'extérieur du bâtiment.

Si l'élève a le moindre symptôme (fièvre, toux...) merci de ne pas l'emmener en cours.